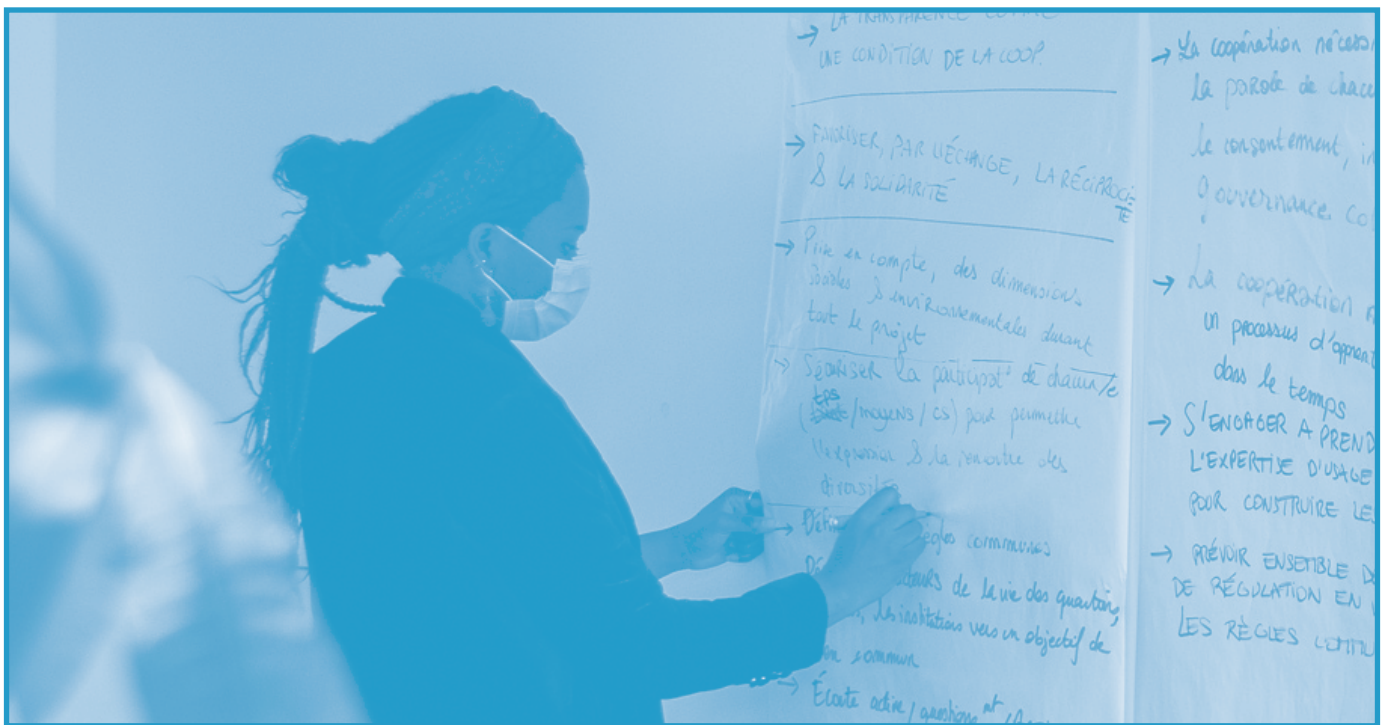




••• FICHE 1.2 - QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE?



••• CONTEXTE ET ENJEUX

- L'économie solidaire peut se définir comme l'«ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens» (Laville, 1999, p. 127).
- Parler de citoyenneté économique, c'est d'abord ne pas laisser aux seuls dirigeants d'entreprises, économistes et gestionnaires, le **monopole du discours et de l'expertise économique**.
- Elle renvoie à une **conception plurielle de l'économie**, à commencer par la **diversité des motifs de l'agir économique**. L'impulsion réciprocaire ou l'engagement citoyen peuvent être à l'origine de création, production et consommation de richesse, sans être réductible au comportement intéressé des agents économiques.
- Il s'agit d'une réappropriation citoyenne et du **pouvoir d'agir économique à partir de l'expérience quotidienne**, consciente et collective des travailleur·ses, consommateur·ices, bénévoles, habitant·es, etc.
- La citoyenneté économique implique une **reconnaissance des capacités et des compétences de chaque personne**, une **attention réciprocaire au pouvoir d'agir** de chacun·e en tenant compte des assignations sociales et discriminations économiques qui les entravent.
- La citoyenneté économique ouvre à une approche élargie de l'économie qui ne se réduit pas au **marché (coordination par la concurrence)** et aux **échanges monétaires**.
- Elle invite aussi à une **approche plurielle de la démocratie**. Au-delà d'une **acception strictement socio-politique de la citoyenneté** (républicaine, participative et/ou contestataire), la démocratie prend tout son sens quand elle interroge l'ensemble des pratiques socio-économiques dans toutes les sphères de la société: de l'entreprise à la grande distribution en passant par la famille et la répartition genrée des soins à autrui.
- Dans cette perspective, la **démocratisation de l'économie** suppose que les usager·es, consommateur·ices, salarié·es, contribuables, revendiquent un droit à l'information et un pouvoir de décision sur les arbitrages et allocations des ressources qui les concernent.

••• DÉFINITIONS

La citoyenneté économique comprend différentes définitions. Aussi, nous distinguons ici, les acceptations mobilisées par les membres du MES au regard de leurs pratiques.

Pour les membres du MES

- Une première acception est celle d'agir sur l'économie à partir des **actes de la vie quotidienne** (travailler, consommer, échanger, habiter, se déplacer, s'engager, etc.).
- Elle se manifeste notamment à travers des initiatives socio-économiques qui expérimentent **d'autres manières de produire, d'échanger et de consommer** à partir de l'auto-organisation et du vécu, des besoins et aspirations, de l'entraide et des solidarités des acteur-ices du territoire.
- Une autre acception renvoie à la recherche d'un **juste prix négocié** par un **partage équitable de la valeur ajoutée** entre les parties prenantes (de la productrice à la consommatrice) d'une filière ou dans un territoire.
- Enfin, la citoyenneté économique dans les entreprises de l'ESS renvoie à des processus de **décision démocratiques et participatifs** qui donnent du **pouvoir aux travailleur-ses et parties prenantes dans l'entreprise** (exemple des SCIC).

Autres acceptations possibles

La citoyenneté économique relève aussi de la construction collective de **contre-discours, expertise et proposition citoyennes** sur des enjeux économiques, sociétaux et de la transition écologique. On pense notamment aux campagnes et plaidoyers des ONG¹ et têtes de réseaux comme par exemple la défense par l'UFISC de la diversité des initiatives culturelles ouvrant à de nouvelles politiques publiques de la diversité (cf. dernière campagne «L'art est public» ou plan de revitalisation culturelle).

- Les **droits à l'information, à l'interpellation et à l'expérimentation** des citoyen-nes-contribuables sur (un autre) usage de l'argent public, de la mesure et de la répartition des richesses dans et entre territoires. Ici, c'est l'exercice collectif d'un droit de regard et d'influence sur l'allocation des ressources issues des prélèvements fiscaux par les pouvoirs publics.



1. Comme par exemple le calcul de l'empreinte carbone globale des plus grandes entreprises françaises par OXFAM France <https://www.oxfamfrance.org/rapports/climat-cac-degres-de-trop/>, consulté le 10/05/2022.



••• LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE: UNE VALEUR PRIMORDIALE DU MES ET SES STRUCTURES TERRITORIALES

«Je pense que **notre valeur primordiale, c'est la citoyenneté**. Nous sommes ancrés dans un quartier populaire, et nous avons l'intention d'y rester parce que ce qui nous anime c'est la volonté de coconstruire des projets avec les habitants dans les domaines de l'art, de la culture et du développement durable.» (ARDES¹)

« (...) il y a une vision plus liée à l'éducation populaire, qui dérive du mouvement associatif, c'est-à-dire comment des citoyen·nes se regroupent pour répondre à un besoin.» (ARDES²)

«Créer de la confiance et de la **coopération entre citoyen·nes, entreprises solidaires, entreprises locales et collectivités**.» (Apes³)

«Mission du PES21: **Promotion de l'engagement citoyen** et dynamisation de la démocratie locale» (PES21⁴)

«La prise en compte de la diversité demande à revivifier nos organisations locales, de travail, de vie, par une culture démocratique plus ancrée. C'est réfléchir à ce que constituent les initiatives culturelles comme «espaces publics d'expression des personnes» et plus largement nos territoires comme «lieux de communs». C'est coconstruire les politiques d'intérêt général, collectivement, avec la pluralité des parties prenantes, à toutes les échelles - locale, nationale, internationale - et travailler l'enjeu démocratique du pouvoir d'agir de chacun·e avec de nouvelles formes de contributions, de délibération et de décisions des citoyen·nes.» (UFISC⁵)

1. ARDES (2020) *Une aventure collective*: L'ARDES, 2020, p.43

2. Idem p.8

3. APES (2020) *L'Apes en 2020, Ses perspectives pour 2021*, p.8

4. Évaluation de l'utilité sociale du Pôle de l'économie solidaire 21, p.8

5. UFISC (2021) *L'art est public*, https://www.mobilisationculturelle.org/uploads/8/9/2/7/89274214/220217_lartestpublic_plateforme.pdf

••• LE MANIFESTE DU MES: LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE COMME UN DROIT FONDAMENTAL ET LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE COMME PROJET POLITIQUE.

Bérénice Dondeyne (MES Occitanie) rappelle que dès «2015, lors du 1er Congrès National du Mouvement pour l'Économie Solidaire, un appel avait été lancé "L'Économie solidaire, c'est vous!"¹ ». C'était déjà affirmer que l'économie solidaire n'est pas qu'une question d'entrepreneures ou d'expertes mais plutôt un **espace ouvert à chaque personne, dès lors qu'est interrogé le fonctionnement économique et social dans lequel s'exercent ses droits fondamentaux.**»

En 2021, le *Manifeste pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique*² se présente comme un projet politique, fruit d'une écriture collective mobilisant au-delà du MES. Il affirme «*l'urgence de restaurer la démocratie économique car l'économie portée par les citoyens et les citoyennes est celle qui ose proposer des alternatives socio-économiques solides et durables face à une mondialisation néo-libérale prédatrice de ressources naturelles, destructrice des droits humains fondamentaux et génératrice d'inégalités sociales*». Cette déclaration politique s'appuie sur 6 piliers qui constituent un cadre de co-apprentissage et de réalisation individuelle et collective:

1. Se Réapproprier l'Économie par l'exercice de la démocratie économique;
2. Promouvoir l'économie sociale et solidaire comme un mouvement citoyen porteur d'un projet politique d'émancipation individuelle et collective;
3. Renouveler la démocratie comme condition de notre vie politique;
4. Oser une économie solidaire et populaire porteuse de justice sociale;
5. Reconnaître l'engagement citoyen de proximité sur l'ensemble des territoires;
6. Réactiver la citoyenneté comme condition de la transition et de la résilience.

Comme le propose Bérénice Dondeyne, il s'agit d'inscrire la citoyenneté économique dans un processus de droit fondamental: «**la démocratie économique** en est l'expression la plus aboutie et la plus centrale, elle **devra être perçue comme consubstantielle aux droits humains et culturels fondamentaux**. Elle devra confirmer que les citoyen-nes ont un pouvoir d'agir et peuvent imaginer et co-décider de l'économie qui les concerne.»

••• RÉFÉRENCES

- Dondeyne B., «*La démocratie économique, plus qu'une réappropriation citoyenne, un droit*» dans Combes J., Lasnier B., Laville J-L. (2022), *L'économie solidaire en mouvement*, Toulouse: ERES

1. <https://www.le-mes.org/L-Economie-Solidaire-c-est-vous.html>

2. MES France (2021), *Manifeste pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique* (UFISC <https://www.le-mes.org/Manifeste-Pour-une-citoyennete-favorisant-la-democratie-economique.html>)

